

AR PREFECTURE

016-2116 02362-20180209-D_2018
Reçu le 03/03/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME**

**8, place du champ de foire
16440-MOUTHIER-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr**

**délibération :
D_2018_2_2**

L' an deux mille dix huit , le vendredi 09 février à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 06 Février 2018

Présents : 19

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Monsieur RABSKI Jean, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian, Madame AUDUREAU-GROSS Peggy

Votants : 22

**Objet : Convention pour le
versement d'un fonds de
concours au SDEG16 - Travaux
de pose de points lumineux au
hameau de la Chauvèterie**

Pouvoirs :

Monsieur BORRÉDON Richard a donné pouvoir à Madame HITIER Marie-Christine
Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Madame LHOMME Michèle
Monsieur FOUCHÉ Joël a donné pouvoir à Monsieur PONTINI Daniel

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur BORRÉDON Richard, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame SOULET Sandrine

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, dans le cadre de l'aménagement du hameau de la Chauvèterie, il est prévu de poser 3 luminaires à LED. Le SDEG 16 assure l'éclairage public et a la compétence pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'éclairage.

Il présente à l'Assemblée :

- le devis établi par le SDEG 16 qui s'élève à 5 192,81 € TTC avec une participation de la commune de 2 114,86 € TTC ;
- le projet de convention à passer entre la commune et le SDEG 16 pour le versement d'un fonds de concours au SDEG 16 permettant à la commune de financer ces travaux en section d'investissement.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ACCEPTE** le plan de financement des travaux avec une participation communale de 2 114,86 € TTC ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à la présente délibération et notamment la convention à passer entre le SDEG 16 et la commune pour le versement d'un fonds de concours.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 09/02/2018, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le - **3 MARS 2018**

Le Maire,
Michel CARTERET.

